

Nice, le 13 septembre 2022

Les IA-IPR de mathématiques

à

Mesdames et messieurs les
professeurs de mathématiques

s/c

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Bureau 407
INSPECTIONS

Les IA-IPR de mathématiques de l'académie de Nice

Mel : ia-ipr.maths@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 NICE CEDEX 2

Objet : lettre de rentrée 2022-2023 des IA-IPR de mathématiques

Partie commune à toutes les disciplines

Mesdames les professeures, Messieurs les professeurs, chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux personnels au sein de notre académie.

Nous vous remercions très sincèrement pour votre engagement qui a permis, malgré le contexte encore préoccupant, le maintien d'une continuité pédagogique de qualité au service de la réussite des élèves qui vous étaient confiés.

Lors de l'année scolaire précédente et grâce à votre professionnalisme que nous tenons à saluer, les élèves ont été bien préparés aux épreuves terminales des différents examens qui se sont très bien déroulées.

La lutte contre les inégalités concerne tous les niveaux de l'Ecole, qu'il s'agisse des inégalités sociales et territoriales, des inégalités liées aux situations de handicap ou des inégalités entre filles et garçons. L'attention que vous portez au principe d'éducabilité, à l'inclusion, à la lutte contre le décrochage et à la lutte contre toutes les discriminations reste une priorité aussi bien dans que hors la classe.

Actuellement, la diffusion très importante d'opinions et de croyances via Internet et particulièrement via les réseaux sociaux peut mettre à mal les valeurs de notre République ; par conséquent, l'acquisition d'un esprit critique par les élèves, futures citoyennes et futurs citoyens, constitue un enjeu majeur. Il est essentiel que l'ensemble de la communauté éducative soit engagé dans l'éducation citoyenne de l'élève en portant collectivement, haut et fort, les principes fondamentaux de la laïcité et les valeurs républicaines.

La circulaire de rentrée, publiée au Bulletin officiel du 30 juin 2022, détaille les priorités pour l'année scolaire 2022-2023.

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

L'évaluation

L'évaluation des élèves est une question majeure qui doit continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs pour être davantage un levier au service des apprentissages.

L'évaluation nationale en mathématiques et en français, partagée au sein des équipes pédagogiques, constitue un point d'appui nécessaire pour vous permettre d'accompagner les progrès des élèves dont vous avez la charge.

Au collège, elle se déroule entre le 12 et le 30 septembre 2022 pour tous les élèves de sixième des établissements publics et privés sous contrat.

Lien : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>

Au lycée, chaque élève de seconde générale et technologique passe un test de positionnement entre le 12 et le 30 septembre 2022 qui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques.

Lien : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Concernant les évaluations organisées en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de la note globale du baccalauréat, vous aurez à faire évoluer, si besoin est, collectivement le projet d'évaluation du contrôle continu. Vous pouvez compter sur le corps d'inspection pour continuer à vous accompagner, tant à l'échelle de la classe qu'à celle de l'établissement et du réseau, dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et l'évaluation des apprentissages, déterminante tant pour la réussite aux examens que pour l'orientation.

Afin d'aider les élèves dans leurs apprentissages, pour les faire encore davantage progresser et réussir, il serait souhaitable de mettre en œuvre Devoirs faits au collège le plus tôt possible et d'utiliser les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement à tous les niveaux.

Les compétences orales des élèves, qu'il convient de construire dans toutes les disciplines et sur l'ensemble du parcours de l'élève, sont également une des priorités. Des actions de formation disciplinaires et interdisciplinaires sont prévues au Plan Académique de Formation.

La continuité pédagogique

Pour appuyer vos pratiques, des outils et des ressources sont à votre disposition sur les sites académiques disciplinaires ainsi qu'au niveau national.

Lien : <https://eduscol.education.fr/95/continuite-pedagogique>

La formation

La rentrée 2023, c'est aussi le déploiement de l'Ecole Académique de la Formation Continue, laquelle a pour mission de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs des personnels, en proposant des parcours adaptés à chacun et chacune. La consultation du programme académique de formation passe exclusivement par l'espace dédié EAFC du site académique. Vous trouverez votre discipline ou spécialité directement sur la page <https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-education-orientation-second-degre-122502>. Vous pouvez vous abonner aux formations qui vous intéressent, et lors de la mise en œuvre d'une session vous serez sollicité(e) pour confirmer votre pré-inscription en connaissant le lieu et la date de la formation. Après aval de votre chef d'établissement, vous recevrez un ordre de mission pour la formation. Nous vous recommandons de consulter ce programme, si ce n'est déjà fait, et de vous abonner à ce qui vous convient de manière à envisager les premières sessions dans les délais les plus adaptés. Nous partageons l'importance que vous accordez à votre développement professionnel, c'est pourquoi nous avons travaillé à répondre aux besoins exprimés et à enrichir et renouveler considérablement l'offre de formation.

Nous restons à votre écoute et vous assurons de tout notre soutien pour vous accompagner et encourager toutes les initiatives au service de la réussite de tous les élèves.

Partie spécifique aux mathématiques

Chères et chers collègues,

Comme chaque année, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans notre académie et à tous une bonne reprise pour cette année scolaire 2022-2023.

Nous adressons nos plus vifs remerciements pour votre implication dans le bon déroulement de l'année précédente et tout particulièrement, pour votre engagement au sein de vos établissements, dans la conception et la correction des examens ou concours.

Nous remercions également les professeurs qui ont accepté des missions de tutorat, d'accompagnement ou de formation auprès de leurs collègues, ainsi que ceux qui, par leurs actions quotidiennes et leurs projets en direction des élèves, promeuvent et font vivre les mathématiques.

Cette année, l'équipe d'inspection reste inchangée. Nous serons accompagnés par plusieurs chargés de mission que nous remercions pour leur collaboration : Sylvain Etienne, Bénédicte Fourneron, Cédric Gourjon, Fabienne Jorro, Valérie Lemesle, Philippe Mattei, Isabelle Pazé et Elise Salama. Florian Corlais et Cynthia Pardini apporteront une aide précieuse au niveau de la formation et de l'accompagnement des professeurs stagiaires.

1. Le collège

Les évaluations nationales 6^e en mathématiques

Elles porteront cette année :

- sur deux tests spécifiques : « la résolution de problèmes » et « les automatismes »
- sur trois champs : « Espace et géométrie », « Grandeurs et mesures », « Nombres et calculs ».

Les questions des tests spécifiques seront disponibles à l'issue de la période de passation.

Nous invitons les équipes pédagogiques de mathématiques à s'emparer des résultats de leurs élèves, disponibles au lendemain de la passation, et à mener une analyse ciblée des besoins afin de mettre en place une remédiation adaptée. Il convient d'analyser ces résultats dans le cadre des conseils écoles-collège, en concertation avec les professeurs des écoles, afin de mettre en place des stratégies pédagogiques locales pour améliorer les compétences des élèves.

Ressources EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

Ressources académiques sur le site académique de l'académie de Nice : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/category/sinformer/les-evaluations/evaluations-nationales-6eme/>

Le passeport EDUCFI

La rentrée 2022 voit le déploiement du Passeport EDUCFI au collège dans le cadre de l'éducation économique, budgétaire et financière en lien avec la convention signée entre la Banque de France et l'Education nationale en 2016. L'année dernière, dans l'académie de Nice, 2346 élèves issus de 100 classes dont 10 classes de SEGPA au sein de 34 collèges volontaires, ont participé au dispositif et reçu leur diplôme attestant de leur réussite au passeport. Il a été porté majoritairement par les professeurs de mathématiques, mais toutes les disciplines y ont participé et y ont trouvé un réel intérêt pour le développement des connaissances et des compétences des élèves en lien avec les programmes. Le passeport EDUCFI s'inscrit dans les parcours éducatifs comme le Parcours Citoyen et le Parcours Avenir. Les professeurs sont invités à travailler en équipes disciplinaires et interdisciplinaires pour aborder les différents champs du passeport tout au long de l'année. La conception du passeport favorise les compétences disciplinaires comme transversales donnant ainsi du sens aux apprentissages. Des exemples sont disponibles sur le site académique de

mathématiques de l'académie de Nice : "Passeport Educfi – Bilan de l'année scolaire 2021/2022" <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/passeport-educfi-bilan-de-lannee-scolaire-2021-2022/>.

Le BOEN n°28 du 14 juillet 2022 invite chaque collège à inscrire « au moins l'équivalent de deux classes au passeport Educfi », "prioritairement des élèves de 4ème et de 4ème SEGPA". "Le passeport peut également être proposé aux autres niveaux du cycle 4 en fonction du projet d'établissement et/ou des équipes". Une formation académique, co-animée par l'inspection et la Banque de France, en direction des professeurs, sera prochainement proposée avec le concours d'un groupe de formateurs pour accompagner la mise en œuvre du Passeport EDUCFI dans les classes. Par ailleurs, un parcours d'autoformation national ouvrira prochainement pour l'ensemble des professeurs désireux de se former au passeport EDUCFI.

Toutes les informations figurent sur le site académique à l'adresse : "Passeport Educfi rentrée 2022- Mise en œuvre et modalités d'organisation" : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/passeport-educfi-rentree-2022-mise-en-oeuvre-et-modalites-dorganisation/>.

Toutes les ressources nationales sont aussi d'ores et déjà disponibles sur EDUSCOL à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/180/education-economique-budgetaire-et-financiere>

Un module en candidature individuelle propose d'apporter des ressources aux enseignants pour développer l'éducation économique, budgétaire et financière en partenariat avec la Banque de France : Module 51038 - EDUCATION FINANCIERE ET BUDGETAIRE.. <https://www.ac-nice.fr/ea/cycle2/mathematiques>.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter les inspecteurs.

2. Le lycée

Les programmes de l'enseignement de mathématiques en seconde générale et technologique et en seconde STHR, en première et terminale de la voie technologique, de spécialité et optionnel en première et terminale générale sont présentés sur une même page Eduscol en lien avec des ressources pour accompagner leur mise en œuvre : <https://eduscol.education.fr/1723/programmes-et-ressources-en-mathematiques-voie-gt>

Enseignement de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première générale

À la rentrée 2022, un enseignement optionnel de mathématiques est proposé aux élèves de première qui ne suivent pas l'enseignement de spécialité mathématiques. L'objectif de cet enseignement est de consolider la culture mathématique de tous, participant au développement de l'esprit critique, et en particulier d'assurer les bases nécessaires à la compréhension de phénomènes quantitatifs. Le programme a été publié au BO n°27 du 7 juillet 2022

(<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2218178A.htm>). Vous trouverez sur Eduscol les documents ressources pour accompagner la mise en place de cet enseignement (<https://eduscol.education.fr/1723/programmes-et-ressources-en-mathematiques-voie-gt#summary-item-2>).

Les tests de positionnement en Seconde

Les tests de positionnement en Seconde en mathématiques porteront comme l'année dernière :

- sur un test spécifique : « les automatismes »
- sur quatre champs : « Organisation et gestion des données », « Nombres et calculs », « Géométrie de raisonnement », « Expressions algébriques »

Les questions du test spécifique seront disponibles à l'issue de la période de passation.

Nous invitons les équipes pédagogiques de mathématiques à s'approprier les résultats de leurs élèves, disponibles au lendemain de la passation, et à analyser les besoins afin de mettre en place une remédiation adaptée. Il convient d'analyser ces résultats dans le cadre des liaisons collèges-lycées, en concertation avec les professeurs des collèges du réseau du lycée, afin de mettre en place des stratégies pédagogiques locales pour améliorer les compétences des élèves.

Ressources EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Ressources académiques : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/evaluations-nationales-au-lycee/>.

Dans le cadre d'une remédiation, on pourra consulter notamment la brochure académique « Test de positionnement Seconde » qui rassemble tous les items libérés par la DEPP de 2018 à 2021 lors des tests de positionnement de début d'année en classe de Seconde générale et technologique ainsi que toutes les questions du test spécifique sur les automatismes : https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/wp-content/uploads/sites/30/2022/03/BrochureTests2GT_2018-2021_V4.pdf

Un module en candidature individuelle propose d'accompagner l'exploitation pédagogique des tests de positionnement : Module 51029 - EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DES TESTS DE SECONDE". <https://www.ac-nice.fr/ea/cycle2/mathematiques>.

3. Collège & lycée

Depuis deux ans l'oral au lycée a fait l'objet de formations transversales dans le cadre de la préparation à l'épreuve du Grand oral. Cette année, le dispositif évolue :

- En centrant la formation sur l'accompagnement de l'élève dans sa prise de parole en public (techniques de l'oral) et sur la mise en œuvre de situations pédagogiques qui placent l'oral au cœur de la classe ;
- En ouvrant la formation à l'ensemble des professeurs des collèges et des lycées (général, professionnel et technologique) ;
- En accompagnant les professeurs afin de mesurer les enjeux de l'oral et de faire évoluer les pratiques afin de permettre aux élèves de construire les compétences du 21^e siècle, langagières et psychosociales.

Ces actions seront déployées en établissements de territoires proches. Le dispositif ouvert cette année est accessible en candidature individuelle, travailler l'oralité ensemble [22A0230290] et décliné en deux modules : [50516] formes et techniques de l'oralité ; [50517] oralité et pratiques de classe.

Ces deux modules sont également ouverts aux candidatures d'établissements pour développer une dynamique de réseau apprenant : « oralité, oral et apprentissages » [22A0230418], modules 50585 et 50586. Un module innovant, est également proposé : 50584, qui propose d'expérimenter les techniques de l'oral entre professeurs et élèves.

4. Le plan mathématiques

Le déploiement du plan mathématiques aux premier et second degrés se poursuit cette année et doit être consolidé dans le cadre de la priorité accordée aux savoirs fondamentaux.

Il s'agit d'une priorité nationale qui justifie une mobilisation de tous les acteurs.

Au niveau collège, nous vous invitons à vous approprier l'ensemble des ressources à disposition sur Eduscol <https://eduscol.education.fr/3049/le-plan-mathematiques-au-college>

Vous y retrouverez plus particulièrement :

- Le guide sur la résolution de problèmes ;

- Des réflexions pédagogiques (la trace écrite de cours ; les pratiques orales au service des apprentissages ; les automatismes) ;
- Des pratiques éducatives pour modifier les représentations des élèves.

A tous les niveaux, le renforcement des compétences mathématiques des élèves doit s'accompagner d'un travail de fond sur les stéréotypes liés à la discipline. Une attention sera portée sur les pratiques pédagogiques et l'accompagnement des élèves dans leurs vœux d'orientation, en particulier au lycée, sur le choix des spécialités.

Sur l'ensemble de ces questions, nous vous engageons à vous mobiliser dans vos classes et à l'échelle de votre établissement. L'inspection et les formateurs académiques peuvent vous apporter leur soutien dans le cadre de réunions ou d'actions de formation de proximité, en s'appuyant notamment sur les apports des deux séminaires nationaux de 2021 et 2022 (PNF - Renforcer l'enseignement des mathématiques au collège).

Les laboratoires de mathématiques

La dynamique d'ouverture de laboratoires de mathématiques au sein de l'académie s'est poursuivie pour faciliter le travail entre pairs en créant des espaces de partage, de réflexion et de formation, notamment dans le cadre des liaisons école-collège et collège-lycée. Il convient ici de souligner l'engagement des équipes et le rôle déterminant des coordonnateurs et des chefs d'établissement. Le déploiement de laboratoires de mathématiques en collège est une priorité cette année, avec un objectif de 700 laboratoires en collège au niveau national à l'horizon 2026. Nous vous invitons à nous contacter ainsi les professeurs chargés de missions sur ce dossier, Sylvain Etienne et Cedric Gourjon, sous couvert votre chef d'établissement, pour toute précision ou projet d'ouverture.

Nous vous engageons à consulter le Vademecum Laboratoires de mathématiques en collège <https://eduscol.education.fr/document/4076/download?attachment> ainsi que la page dédiée sur le site académique.

Etablissements engagés à la rentrée 2022 dans un laboratoire de mathématiques :

Lycée Audiberti à ANTIBES ; lycée Amiral à GRASSE (en construction) ; lycée Apollinaire à NICE ; lycée et collège du Parc Impérial, collège Fabre, collège Valéri, collège Vernier engagés dans le laboratoire inter degré Dettloff à NICE ; collège REP Simone Veil à nice ; lycée Masséna à NICE ; collège César à ROQUEFORT LES PINS ; collège Joseph Pagnol à ST LAURENT DU VAR ; collège et lycée du Centre International de Valbonne à VALBONNE ; lycée Simone Veil à VALBONNE ; collège Emile Roux au CANNET ; collège Joseph d'Arbaud à BARJOLS ; lycée Raynaud à BRIGNOLES ; collège la Ferrage (en construction) à CUERS ; lycée du Val d'Argens au MUY ; lycée Dumont d'Urville à TOULON ; collège La Marquissanne à TOULON ; lycée Rouvière à TOULON.

5. PEER²FORMATHS

Dans le cadre du plan mathématiques, l'académie de Nice a initié un projet de mobilité, le projet PEER²FORMATHS dont l'objectif est d'observer l'enseignement des mathématiques et la formation des enseignants dans les pays européens.

L'an dernier, 70 enseignants, formateurs et inspecteurs ont observé la formation en mathématiques des élèves et des professeurs de cinq pays européens dans le cadre de ce projet ERASMUS+.

En 2022-2023, de nouveaux partenaires accueilleront les délégations de notre académie : la Suède, la Slovénie, la Finlande, l'Irlande... Un appel à candidatures sera lancé au mois de novembre. Vous pouvez suivre l'actualité du projet sur le compte twitter @peer2formaths et l'équipe répondra à toutes vos questions à l'adresse peer2formaths@ac-nice.fr.

6. Le plan académique de formation continue

Le plan académique de formation laisse la place cette année au cycle d'enseignement second degré Mathématiques dans le cadre de l'EAFC.

L'offre de formation s'articule autour de trois parcours : ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES AU COLLEGE, ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES AU LYCEE et MATHÉMATIQUES ET OUVERTURE regroupant 24 modules.

Vous avez aussi accès à l'ensemble des parcours et modules de formation, et en particulier aux parcours ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE et au PARCOURS PARTAGE AVEC MATHS-SCIENCES (LP).

Vous avez donc la possibilité de constituer votre plan individuel de formation en vous abonnant aux modules qui vous intéressent, ici : <https://www.ac-nice.fr/eafc>

En plus des formations à candidatures individuelles, des formations collectives de proximité peuvent être organisées suivant un programme négocié, dans le cadre d'un laboratoire de mathématiques, d'un établissement, d'un réseau d'établissements ou de la liaison école-collège/ collège-lycée.

7. La vie des mathématiques

Semaine des Mathématiques

Le thème de la semaine des mathématiques qui se déroulera du 6 au 15 mars 2023 est : « Mathématiques à la carte ». Vous pouvez accéder aux actions réalisées les années précédentes dans notre académie en suivant le lien : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/category/culture-mathematique/semaine-des-mathematiques/>.

L'académie soutiendra la création d'événements visant à valoriser les mathématiques auprès de tous les élèves, au travers d'activités ludiques, culturelles ou artistiques. Vous pouvez en informer les inspecteurs.

Maths C2+

Le dispositif, organisé sur le site de Valbonne (Inria) et Nice (Valrose) a été un grand succès et a permis à plus de 120 élèves des classes de seconde de notre académie de bénéficier de journées d'échanges et de travaux autour des mathématiques. Les deux stages ont contribué indéniablement à favoriser la rencontre entre le monde de la recherche et le monde de l'éducation et à développer ainsi la liaison avec l'enseignement supérieur. La prochaine session est d'ores et déjà prévue pour le mois de juin 2023 et nous vous recontacterons pour que vous puissiez inscrire vos élèves.

Plus d'informations : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/category/culture-mathematique/le-programme-mathc2/>

MATH.en.JEANS

Les ateliers se développent dans notre académie et continuent à remporter un vif succès (merci aux collègues qui se sont lancés dans cette aventure). Nous vous invitons à vous rendre sur www.mathenjeans.fr pour plus d'information et à contacter les IA-IPR.

8. Les concours

Les Olympiades de Mathématiques en classe de première

Elles ont encore remporté un vif succès dans l'académie de Nice lors de la session 2022 avec une augmentation de 36% du nombre de candidats présents par rapport à la session 2021. La participation des filles au concours reste stable.

Toutes les informations nationales sont accessibles à l'adresse <https://eduscol.education.fr/3433/olympiades-nationales-de-mathematiques>

Toutes les informations académiques (sujets, palmarès, remise des prix) sont disponibles à l'adresse : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/le-palmares-academique-des-olympiades-2022/>

et pour les sujets <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/les-sujets-et-corriges-des-olympiades-de-mathematiques-2022/>.

Pour la session 2023, les modalités de participation pour la partie académique de l'épreuve restent identiques pour les voies technologique et générale : soit de manière individuelle soit par équipes de deux ou trois élèves. A la parution de cette lettre de rentrée, la date de la prochaine édition n'est pas encore connue. Nous reviendrons vers vous dès sa connaissance. Nous rappelons que les préparations des élèves à ce concours prestigieux sont encouragées. Des annales de sujets avec leurs corrigés sont disponibles à l'adresse : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/category/culture-mathematique/rallyes-et-concours/olympiades/>.

Le rallye mathématique de l'académie de Nice

Le rallye propose une épreuve par classe en CM1- CM2-6^e et en 3^e - seconde. Les renseignements à venir sont à l'adresse : <http://wims.iufm.unice.fr/>. Nous n'avons pas encore la date des Rallyes, la date sera communiquée aux inscrits ultérieurement. Pour vous inscrire, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse rallyemathematique23@gmail.com en précisant à quel rallye vous souhaitez participer. Le descriptif complet figure sur le site académique de mathématiques : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/rallyes-mathematiques-de-lacademie-de-nice-edition-2023/>

D'autres actions mathématiques permettent de promouvoir les mathématiques :

- La course aux nombres (Tournoi de calcul mental rapide et réfléchi proposé par l'AEFE) : <http://www.aefe.fr>
- VideoDiMath : <http://video.math.cnrs.fr/>
- Castor Informatique : <http://castor-informatique.fr/>
- Science Factor : <https://sciencefactor.fr/>
- Concours C Génial : <https://www.cgenial.org/>
- Calcul@tice : <https://calculatice.ac-lille.fr/>
- Le Kangourou des mathématiques : <http://www.mathkang.org/>
- Le concours Al-Kindi : <http://concours-alkindi.fr>
- L'association « Femmes et mathématiques » : <http://www.femmes-et-maths.fr>

9. Communication

Le site académique disciplinaire permet de trouver un certain nombre de ressources et d'informations nationales et académiques en lien avec les mathématiques : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/mathematiques/>. Un espace réservé aux professeurs de mathématiques de l'académie est accessible en utilisant le mot de passe : MATHS2022.

Vous y trouverez des informations professionnelles spécifiques à l'académie.

Nous utilisons également le fil twitter académique pour vous tenir informés de l'actualité de la discipline ainsi que des initiatives dans les établissements : @MathsAcNice. Valérie Lemesle est chargée de l'animation de ce fil, qui permettra en particulier de mettre en lumière les différentes actions en lien avec les mathématiques dans notre académie.

Nous vous communiquons notre répartition des secteurs d'inspection par réseau pour l'année 2022-2023 :

Réseau	Inspecteur	Réseau	Inspecteur
ANTIBES VALLAURIS	Clarisse Fiol	LES ILES D'OR 2	Philippe Dutarte
ARGENS VERDON	Bruno Cailhol	LES RIVES DE LA CAGNE	Philippe Dutarte
AU PIED DES BAOUS	Philippe Dutarte	LES RIVES DU VAR	Philippe Dutarte
BONAPARTE	Philippe Dutarte	LES TROIS COLLINES	Clarisse Fiol
CARAMY PROVENCE VERTE	Philippe Dutarte	MASSENA	Clarisse Fiol
CARNOT FERRY BRISTOL	Bruno Cailhol	MENTON ROYA	Bruno Cailhol
DETTLOFF	Pierre Mari	OUEST VAR MEDITERRANEE	Bruno Cailhol
DRACENIE	Clarisse Fiol	PAYS DE GRASSE	Pierre Mari
DU COUDON	Philippe Dutarte	RIVES DU PAILLON	Clarisse Fiol
ESTIENNE D'ORVES	Clarisse Fiol	SAINT EXUPERY	Bruno Cailhol
FORUM JULI	Bruno Cailhol	SOPHIA CLE	Clarisse Fiol
GOLFE DE SAINT TROPEZ	Bruno Cailhol	SUD SAINTE BAUME	Bruno Cailhol
LA MONTAGNE	Clarisse Fiol	TOULON LITTORAL	Pierre Mari
L'ARGENS	Clarisse Fiol	VALLEES DES PAILLONS	Clarisse Fiol
LES ILES D'OR 1	Bruno Cailhol	VERDON SAINTE BAUME	Bruno Cailhol

Isabelle Mourard suit plus particulièrement tous les établissements qui relèvent de l'enseignement privé.

Vous pouvez nous contacter, en utilisant votre adresse électronique professionnelle, à nos adresses nominatives habituelles ou à l'ensemble des inspecteurs à l'adresse :

ia-ipr.maths@ac-nice.fr

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Les IA-IPR de mathématiques,

Bruno CAILHOL
Philippe DUTARTE
Clarisse FIOLE
Pierre MARI
Isabelle MOURARD